

N.Réf. : 2020-164

Objet :  
Implantation d'une Zone Militaire Temporaire (ZMT)

Général Xavier LAFITE  
Commandant la Brigade Aérienne  
du Contrôle et de l'Espace  
Commandement des Forces Aériennes  
Base Aérienne 106  
CFA  
Avenue de l'Argonne – CS 70037  
33693 MERIGNAC CEDEX

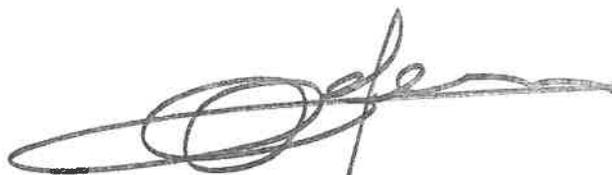
Déols, le 3 décembre 2020

Mon Général,

Je fais suite à nos différents entretiens et vous confirme par la présente mon accord pour l'implantation, par le Ministère des Armées, d'une Zone Militaire Temporaire (ZMT) sur le site de l'aéroport de Châteauroux (à l'est des installations), dans le cadre de la délocalisation des Awacs de la BA702, à compter du 1<sup>er</sup> février 2021 et jusqu'à la fin des travaux de rénovation de la piste de la BA702.

Il appartiendra à vos services de se rapprocher des services de la Préfecture de l'Indre afin d'obtenir les accords nécessaires à l'implantation de cette ZMT.

Je vous prie d'agréer, Mon Général, l'expression de ma haute considération.



Didier LEFRESNE  
Directeur Général